



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### DU CENTRE COMMUNAL

### D'ACTION SOCIALE DE LADOIX-SERRIGNY

**Du 23 juin 2025**

### Procès-Verbal

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme FOL.

Présents :

M. Jérôme FOL, Mmes Aline KUTTER, Corinne GARREAU, Valérie PERISSUTTI, MM. Thierry MESNIL, Philippe LANCIA, Francis GATEAU

Absents excusés :

Mme Saadia CHAMALI ayant donné pouvoir à Mme Corinne GARREAU  
Mme Denise SIMMONOT ayant donné pouvoir à M. Jérôme FOL  
M. Daniel KOCH ayant donné pouvoir à M. Philippe LANCIA  
Mme Céline ABED MARCILLET

Secrétaire de séance : Mme Aline KUTTER

\*\*\*\*\*

Questions à l'ordre du jour du conseil d'administration :

1. Bilan du dispositif des ateliers numériques du Conseil Départemental de la Côte d'Or
2. Colis de Noël 2025
3. Questions diverses

Secrétaire de séance : Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance, Mme Aline KUTTER est désignée en qualité de secrétaire par le conseil d'administration et accepte cette fonction.

Approbation du procès-verbal du 24 mars 2025 :

Les membres du Conseil d'administration **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal relatif à la séance du 24 mars 2025.

\*\*\*\*\*

## 1 Bilan du dispositif des ateliers numériques du Conseil Départemental de la Côte d'Or

Depuis quelques mois, des ateliers numériques sont dispensés les lundis après-midi.

Actuellement 4 personnes sont présentes depuis début octobre 2024, l'intervenant nous signale avoir fait le tour de ce qui peut être vu et pratiqué en format collectif. L'été approchant, les visites de l'intervenant cesseront en août.

Florine GIACOMUZZI, intervenante du Département, propose de relancer ses interventions dans notre commune fin septembre sous le format de prise de rendez-vous individuels.

Cela lui permettra d'offrir un accompagnement davantage personnalisé aux apprenants qu'elle suivait jusqu'ici et de recevoir de nouveaux usagers.

Elle peut consacrer 4 créneaux d'une heure par après-midi (13h30 - 17h30).

Afin de recenser les besoins, un flyer préparé par les services départementaux sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres et déposé chez les commerçants.

\*\*\*\*\*

## 2 Colis de Noël 2025

M. le Président demande au conseil s'il y a lieu de changer de fournisseur, Mme KUTTER aurait changé de prestataire mais à la majorité des membres présents, il est décidé de continuer avec la Réserve de Bacchus.

M. le Président fait part de quelques mauvais retours sur la traçabilité des produits, il demandera à la Réserve de Bacchus de prêter une attention plus particulière à leur origine. Pour cette dernière année de mandat, M. le Président souhaite renouveler sa confiance à la Réserve de Bacchus.

A la majorité des membres présents, un devis sera demandé à la Réserve de Bacchus et une dégustation des produits sera programmée au cours du mois de septembre.

Le montant des colis pour l'année 2025, sans les vins, est fixé comme suit :

- Personnes seules : 30 €
- Couples : 45 €
- Ehpad : 20 €

Concernant le colis, pour les personnes en Ehpad, le montant n'est pas revalorisé, une boîte de chocolats sera achetée, comme en 2024.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 30.

Le Secrétaire de séance,  
Aline KUTTER.



Le Président,  
Jérôme FOL.

